

CEREMONIE DES VŒUX – 20 janvier 2018

Discours de Madame le Maire

Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur Grauvogel,

Monsieur Martin Lévrier, Sénateur des Yvelines

Madame la Députée, Nathalia Pouzyreff

Monsieur Jean-François Raynal, Vice-Président au Conseil Départemental

Madame et Messieurs les Maires : Fabienne Deveze, Maire de Bures-Morainvilliers ; Michel Pons, Maire de Villennes ; Pascal Collado, Maire de Vernouillet ; Hugues Ribault, Maire d'Andresy ; Joel Mancel, Maire de Triel sur Seine ; Yannick Tasset qui vient tout juste de céder cette fonction à la mairie d'Orgeval à Monsieur Jean Pierre Juillet

Mesdames, Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux de Médan et des communes voisines

Mesdames et Messieurs les représentants des forces de l'ordre et de secours : pour la Police Nationale Monsieur le Commissaire Saudubray, pour la Police Municipale Monsieur le Brigadier Fasoumana Makalou

Mesdames, Messieurs les Présidents et nombreux Membres des Associations

Madame la Directrice et les Enseignantes de notre école Emile Zola

Chers partenaires publics et privés

Chers Médanaises et Médanais,

Je suis ravie de vous recevoir aujourd'hui à Médan, et je vous souhaite à tous, une excellente année 2018.

Alors que nous entamons la seconde moitié du mandat, le maître mot de cette année est celui de la concrétisation. En effet, nous arrivons au terme de longues phases d'études et de recherches de subventions pour certains dossiers (un grand merci à l'agence IngenierY qui nous guide dans ce domaine). Nous entamons une phase de réalisation de certains travaux dont je n'en citerai que quelques-uns :

- C'est l'aboutissement d'une longue épopée pour la vidéo protection. Alors que la première entreprise sélectionnée a fait faillite pendant qu'elle installait nos caméras, nous avons dû recommencer tout le processus d'appel d'offre. Cette fois-ci, c'est Enedis qui nous a donné du fil à retordre puisqu'ils ont mis quasiment un an pour créer quelques branchements, c'est d'autant plus frustrant quand on constate la vitesse à laquelle ils installent les compteurs Linky dont on a que faire.

- Exemple concret de notre engagement dans la protection de notre patrimoine : la rénovation d'un des sites classés sur notre commune : l'Eglise. A cet effet, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, nous lançons une souscription à laquelle chacun pourra participer et bénéficier d'une réduction d'impôt. Notez que les particuliers comme les entreprises peuvent bénéficier de ces avantages fiscaux.

Notre commune dispose de plusieurs sites classés : l'église dont je viens de parler, le château totalement restauré, la maison Emile Zola dont la rénovation est achevée et qui ouvrira ses portes au public en 2019 en même temps que le musée Dreyfus dont les travaux débutent dans quelques semaines.

A ce propos, rendons hommage à Monsieur Pierre Bergé disparu en septembre dernier grâce à qui un méticuleux travail de restauration et d'aménagement a pu être réalisé. Homme de convictions, il a tenu sa promesse à l'ancien Président de la République, son ami François Mitterrand en permettant à la maison Zola de retrouver sa splendeur et faire rayonner les valeurs des droits de l'homme défendus par Emile Zola.

Revenons à nos sites classés, il en reste deux qui nous préoccupent : la piscine dont nous avons dû malheureusement refuser à nouveau la demande de permis, celui-ci ne correspondant pas à la réglementation qui s'applique en zone inondable. Enfin, le quai situé devant les Romanciers dont la rénovation n'a toujours pas débuté malgré la délivrance d'un permis en 2016.

Fort heureusement, d'autres sujets se concrétisent :

- Concrétisation, je l'espère, dans la réalisation des travaux d'agrandissement et de mise aux normes de notre école... Monsieur le Sous-préfet, sans vous mettre trop la pression, je vous présente les enfants et l'équipe d'enseignants dont les conditions de travail dépendent désormais de vous puisque vous faites partie du comité qui détient les clefs d'attribution de la subvention du contrat de ruralité.
- Notez que, très concrètement, depuis peu l'école est dotée de 3 Tableaux numériques interactifs, un dans chacune des classes élémentaires. L'un d'entre eux a pu être financé, comme de nombreux équipements ont pu l'être sur chacune de nos communes, grâce aux fameuses enveloppes parlementaires désormais abandonnées. Notre ancien Député pourra donc aller constater que l'école a bien utilisé cet argent pour acheter, comme prévu, un tableau numérique. Encore merci à lui.

Rassurez-vous, je n'entamerai pas ici le débat sur l'avenir des moyens financiers des communes. D'ailleurs je ne saurais que vous dire puisque au niveau de nos recettes pour 2018, à l'image de ce que nous avons connu ces dernières années, c'est toujours la grande inconnue.

Revenons donc aux projets concrets :

- Concrétisation dans la gestion des eaux de pluie rue des Aulnes et, tout récemment, rue de Breteuil grâce aux travaux orchestrés par notre Conseiller Délégué : Monsieur Charlie Griggio. Un riverain de la rue de Breteuil se réjouissait de pouvoir enfin dormir tranquille en temps de pluie.

Je tiens à remercier un de nos partenaires les plus efficaces : La société SUEZ qui a parfaitement organisé les travaux de renouvellement de cette longue canalisation rue Pierre Curie l'été dernier. Depuis, nous n'avons plus eu à déplorer de fuite. Charlie Griggio et moi-même pouvons également désormais dormir tranquille, sans avoir à intervenir au petit matin puisque c'est généralement en

pleine nuit que les canalisations claquent... sinon, c'est beaucoup moins rigolo. Donc, Un grand merci à vous et à l'ensemble de vos services, Monsieur Langhade qui nous faites le plaisir de votre venue.

- Bientôt, l'ensemble des Médanais vous sera particulièrement reconnaissant puisqu'au 1^{er} juillet 2018, un autre projet améliorant considérablement leur qualité de vie va se concrétiser : la décarbonatation de l'eau grâce à l'investissement considérable que vous portez dans le développement de cette nouvelle technicité dans l'usine de Flins. Les bénéfices seront immédiats pour les Médanais : une eau moins calcaire, c'est plus agréable pour la peau, cela représente de fortes économies en termes d'entretien de toutes nos installations publiques mais aussi chez les particuliers, notamment l'électroménager.

Je ne peux parler d'eau décarbonatée sans remercier celui qui a âprement négocié notre contribution financière à ce projet, s'assurant que les Médanais, ainsi que tous les autres habitants du syndicat de Feucherolles auquel nous appartenons soient à l'abri d'un risque d'augmentation du prix de l'eau. Un grand merci donc au président de ce syndicat, Monsieur le Maire de Chambourcy, Pierre Morange. J'ai précisé que le président s'est assuré que **tous les habitants** du territoire de ce syndicat soient logés à la même enseigne. Si je le précise, ce n'est pas anodin ; En effet, pour lui, comme pour moi, il nous semble logique d'assurer la même équité de traitement au sein d'un même groupe. J'ai appris, à mes dépens, que ces valeurs ne sont pas une évidence pour tous.

Par exemple, sur le plan national, la suppression de la taxe d'habitation est en partie justifiée au titre qu'elle n'est pas équitable.... Je ne saisis pas ce raisonnement. Selon moi, très simplement, au sein d'une même commune, chaque foyer doit contribuer pour financer les services communs à tous les foyers de la dite commune.

Autre exemple, au sein même de la Communauté Urbaine à laquelle Médan appartient, la participation fiscale de certains administrés est largement supérieure à celle des autres communes. Bien entendu, je n'adhère pas plus à ce raisonnement.

Durant les vifs débats que nous avons eu avec la gouvernance de la Communauté Urbaine sur ce sujet, j'ai entendu beaucoup d'arguments peu logiques. Le plus absurde de tous, je crois, aura été celui de l'effort auquel devraient consentir les Médanais dans l'intérêt général de la communauté urbaine.....

Ah l'intérêt général.... Si j'ai appris une chose fondamentale ces dernières années, c'est que ce sont ceux qui en parlent le plus qui en sont les moins garants. En s'engouffrant trop vite dans un projet qui pourrait porter leur nom, écartant ceux qui cherchent à vous faire entendre raison, ces élus se font une lecture très personnelle des lois... au nom du fameux l'intérêt général.

Mais, c'est plutôt l'ambition personnelle qui envahit ces personnes, un intarissable besoin de reconnaissance, d'exister au travers d'un titre honorifique de ceci ou cela : Maire, Adjoint, Président de syndicat ou d'association etc... ils vous tiennent constamment et solennellement cette promesse : « ce n'est pas par intérêt personnel... c'est pour l'intérêt général »

Ils communiquent beaucoup, certains « tweetent » plus vite que leur ombre, prennent plus de photos qu'un touriste à la tour Eiffel. Ils en oublient que l'intérêt général n'est pas compatible avec l'ambition personnelle... On ne se sert pas de sa fonction d' élu, on est à son service.

Etre élu de la République, c'est beaucoup moins glamour, beaucoup moins de petits fours et beaucoup plus de nuits blanches qu'on peut l'imaginer. Comme je viens de l'évoquer, c'est enfile ses bottes en caoutchouc à 5h du mat pour gérer une fuite, ou surveiller une crue. Plus largement, c'est

protéger les intérêts de la communauté, mettant de côté l'impact de ces choix sur une carrière politique personnelle.

A ce sujet, Je voudrais ici remercier les Maires et les Elus Communautaires avec lesquels j'ai été contrainte de quitter une place très confortable au sein du groupe de la majorité de la Communauté Urbaine suite à notre désaccord profond avec la gouvernance de la C.U. sur le pacte fiscal : Michel Pons, Pascal Collado, Hugues Ribaut, Joel Mancel, Yannick Tasset, Nicole Gendron, Marie Péresse mais aussi Jean-Louis Francard, le Maire de Chapet qui s'est associé au recours que nous avons dû déposer pour faire valoir vos droits. Ils n'ont pas fait le choix des ambitions personnelles.

Peut-être lisons-nous tout cela dans un livre que je t'encourage à écrire cher Yannick Tasset, tout juste ancien Maire d'Orgeval qui vient de faire le choix de remettre sa santé et sa famille au cœur de ses priorités. Ta décision en a touché plus d'un parmi nous. Je te souhaite de bien profiter de ta famille et de ton bateau.

Pour ces élus, comme pour moi, être élu, c'est, souvent, avoir le courage de dire NON. Non, face aux nombreuses tempêtes que nous affrontons, à la communauté urbaine ou sur le plan communal, il faut du courage pour rester hyper droit dans ses bottes face à la tentation, celle de céder à la facilité ... comme celle de s'émanciper des lois ou d'en faire une lecture peu scrupuleuse pour permettre la création d'un beau projet d'hôtel de 50 chambres sur l'île du Platais. Mon ambition personnelle n'est pas de voir mon nom gravé sur les murs de ce magnifique bâtiment. Même si cela me fend le cœur, il n'en demeure pas moins que je resterai fidèle à mes principes, à ces valeurs que nous partageons avec mon équipe au sein du Conseil Municipal et pour le respect desquelles vous nous avez élus. Croyez-moi, je garde un souvenir très amer du jour où, il y a quelques semaines, face aux résultats des études juridiques, les membres de la commission d'urbanisme et moi-même nous sommes résignés à refuser, à l'unanimité des membres de cette commission, pour la seconde fois, le permis de construire de la piscine.

En revanche, nous ne sommes pas résignés à voir cette piscine continuer à se délabrer. Aussi, nous avons créé un groupe de travail afin d'explorer une multitude de possibilités pour le renouveau de ce site. Grace aux actions que nous menons au sein de ce groupe, nous espérons ainsi aider les propriétaires actuels à trouver des solutions en phase avec la réglementation. C'est dans cet objectif que nous avons écrit à Monsieur Stéphane Bern. Dans le cadre de la mission de sauvegarde du patrimoine français que le Président Emmanuel Macron lui a confiée, nous espérons pouvoir bénéficier de son aide.

Madame la Députée, j'ai bien noté votre proposition de soutien dans ce projet en nous mettant en relation avec les instances gouvernementales qui pourraient contribuer à sa réalisation. Tous ici vous remercient de votre offre et je ne manquerai pas de vous solliciter à cet effet d'ici quelques semaines.

Pour moi, être élu de la République, c'est aussi, inlassablement, réitérer les mêmes demandes encore et encore pour faire entendre votre voix et, particulièrement en ce moment, celle de ceux qui tous les jours risquent leur vie en empruntant le CD154. Car, si d'aucun serait tenté d'en faire, comment dire, « une affaire politique », c'est bien de la sécurité des Médanais, Villennois et Vernolitains, notamment de collégiens et lycéens dont je parle quand je répète, obstinément, que les aménagements à ce jour envisagés sur ce CD, ne sont pas adéquats.

Les Médanais ont eu suffisamment à pâtir des conflits politiques pour pouvoir aspirer à un peu plus de respect. **C'est dans un esprit de pacification que nous aspirons à continuer à faire aboutir des projets pour notre village.**

Mon équipe s'y attèle chaque jour avec la conviction de pouvoir continuer à influencer la dynamique positive que nous constatons aujourd'hui. Celle qui incite les Médanais à s'investir dans différents projets. Je voudrais remercier l'ensemble des élus et des agents de la commune qui s'investissent, chacun à leur manière mais de tout leur cœur au service de Médan, des Médanais.

Je remercie également les conseillers de quartier, notamment pour la qualité de nos échanges lors des récentes réunions de concertation visant à l'élaboration participative de notre futur document d'urbanisme : le PLUI. J'en profite pour remercier particulièrement mon 1^{er} adjoint, Monsieur Gérard Olnier, pour son dévouement sur ce vaste sujet qu'est l'urbanisme.

Quant au PLUI, n'ayez crainte, les objectifs de la Communauté urbaine correspondent totalement à notre volonté de se prémunir de l'étalement urbain. Nous devrions donc être en mesure de préserver notre cadre de vie et continuer de l'améliorer, notamment sur les Bords de Seine comme je l'ai déjà évoqué. Cela nous permettrait de pouvoir à nouveau faire référence à Emile Zola qui qualifiait Médan de « Trou charmant au bords de la Seine. »

Je souhaite remercier également les élus du Conseil Municipal des Jeunes qui vont se présenter à vous dans quelques instants. Je remercie Laure Bathgate, Conseillère Municipale qui fait un travail extraordinaire avec eux, en plus de son implication totale au service de la culture et du patrimoine. Cette année sera riche en émotion, vous découvrirez des projets artistiques forts autour de la photographie, projets qu'elle élabore avec beaucoup de Médanais.

Restez donc à l'affût de la communication qui sera faite sur ces projets étonnants. Je remercie aussi Laurence Lelarge, 2^e adjointe en charge de la communication pour son dynamisme en la matière.

Cette dynamique positive a généré ou s'est enrichie de nombreuses initiatives médanaises, je citerais sans ordre particulier :

- L'équipe des parents d'élèves qui s'investit aux côtés de la directrice et des enseignants.
- L'association Médan d'hier et d'aujourd'hui, présidée par Madame Joanne Gacon ; Association qui réalise un travail de recherche considérable sur l'histoire de Médan et qui nous fait l'honneur de présenter une partie de sa dernière exposition : l'eau à Médan.
- La ferme Brousse dont vous pourrez déguster les jus de fruit,
- Sophie Lafitte qui a créé Les Desserts d'Ici et qui va vous régaler de ses cakes délicieux
- L'équipe du Garden Bar qui a fêté ses deux ans déjà et accueille chaque semaine : Les membres de l'AMAP, Un Truc de Filles, un Poissonnier, un Maraîcher,
- La zumba, le Yoga, le Tae kwondo, l'Antigymnastique, le Tarot, le Multisport pour les enfants, les Cours de musique, de Théâtre, d'arts Plastiques et, bien entendu l'Équitation.
- Les coureurs de VO2Rives, les Gazelles, revenues de leur trek au Népal
- Monsieur et Madame Bérault Dupalis pour le Mai des Artiste
- Les bénévoles qui participent au CCAS, à la commission de mise à jour des listes électorales, à la commission des impôts directs etc....
- Les quelques membres de l'OMAL

Parmi les particuliers qui sont toujours prêts à aider, je ne vais pas pouvoir tous les citer mais je souhaite sincèrement remercier : Monsieur et Madame Féron, Monsieur et Madame Iguna, Madame Péllierin et même un Villennois que nous adopterions volontiers : Monsieur Debuire à qui nous devons le rétablissement des barres du lavoir de la rue Pasteur et, plus récemment le « I » de l'enseigne de la mairie. Puisque nous parlons de Villennois, je souhaite également la bienvenue à l'orthodontiste qui vient de s'installer rue de Vernouillet.

Enfin, après avoir beaucoup râlé, m'être souvent fâchée, je remercie les services de la Communauté Urbaine qui sont de plus en plus réactifs pour assurer leurs missions que ce soit sur l'entretien de la voirie ou la collecte des déchets. Après deux années de mise en place, j'ai le sentiment que leurs efforts d'organisation commencent à porter leurs fruits. Bien entendu, nous demeurons très vigilants et des efforts restent à faire.

Je vous laisserai méditer cette réflexion de Jean d'Ormesson qui me semble tout à fait à-propos : « Rien n'est plus difficile pour chacun d'entre nous que de situer ce qu'il a fait et de se situer soi-même à sa juste mesure ».

Un grand merci à tous